



04 MAI 2007

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux des
organisations syndicales siégeant au CTPM

Direction de
l'administration
générale

Service du personnel
et des affaires sociales

Mission de la politique
des personnels

Affaire suivie par

poste
Pierre Cural

Références
01 40 15 83 89

SPAS/MPSPG-07-144
75033 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15 80 00
Télécopie 01 40 15 80 02

Objet : mise en œuvre du décret n°2007-579 du 19 avril 2007 relatif à la
résorption de l'emploi précaire de personnels à l'Institut national de recherches
archéologiques préventives.

Conformément à l'engagement du ministre de la culture et de la
communication, le décret du 19 avril 2007, publié au *Journal officiel* du 21 avril
2007, donne une base réglementaire à la mise en œuvre d'un plan exceptionnel
de résorption de l'emploi précaire à l'INRAP.

Comme suite au CTPM du 18 avril et en accord avec la direction générale
de l'INRAP, vous voudrez bien trouver, ci-dessous, le calendrier détaillé des
opérations :

- 21 avril 2007 : parution du décret ;
- 23 avril 2007 : signature de la décision de la directrice générale sur le
fonctionnement de la commission de recrutement et sur les critères
d'éligibilité à la mesure. Convocation des membres de la commission ;
- Du 25 avril au 4 mai 2007 : réunion de la commission de recrutement
qui auditionne les candidats et examine la catégorie des avenants ;
- 4 mai 2007 : envoi aux membres de la commission consultative
paritaire administrative des documents relatifs aux avenants de
transformations des contrats ;

- 7 mai 2007 : envoi aux membres de la commission consultative paritaire scientifique et technique des documents relatifs aux avenants de transformation des contrats ;
- 11 mai 2007 : réunion de la commission consultative paritaire administrative ;
- 14 mai 2007 : décisions de la directrice générale de l'INRAP ; envoi des avenants de transformation des CDD en CDI de la filière administrative au service du contrôle budgétaire et comptable.
- 15 et 16 mai 2007 : réunion de la commission consultative paritaire scientifique et technique ;
- Du 21 mai au 25 mai 2007 : décisions de la directrice générale de l'INRAP ; envoi des avenants de transformation des CDD en CDI de la filière scientifique et technique au service du contrôle budgétaire et comptable.

Ce calendrier a été transmis par la direction générale de l'INRAP aux agents concernés.

A stylized black ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Martine MARIGEAUD

A blue ink signature consisting of a few loops and a horizontal line.

Michel CLEMENT

Copies : Mme la directrice générale de l'INRAP
Mme le chef du département du contrôle budgétaire du MCC